



Homélie du père Frédéric Vollaud : dimanche 14 février 2021

Seigneur, si tu le veux, tu peux me purifier... Voilà notre désir.

« Je le veux, sois purifié ! » Voilà le désir du Christ.

Que cette eucharistie soit la rencontre de ces deux désirs.

On ne sait pas trop ce qui a ému Jésus aux entrailles, ce qui l'a pris « aux tripes » comme dit le texte grec...

Est-ce l'audace et la confiance du lépreux, qui ose s'approcher de lui alors que sa maladie le condamne à se tenir à l'écart ?... Ou au contraire, est-ce la foi et l'humilité de cet homme qui reconnaît en Jésus la source de sa guérison : « *Si tu le veux, tu peux me purifier* »...

En tout cas, **Jésus est pris de pitié**, comme il le fut devant les foules venues l'écouter et qui étaient comme des brebis sans berger...

Il touche et il parle, et sa parole est efficace... « *Je le veux : sois purifié. Et aussitôt la lèpre s'éloigna de lui.* »

C'est la même efficacité qu'au moment de **la création** : Dieu dit et cela fut. **La Parole de Dieu réalise toujours ce qu'elle dit.** Dieu, en Jésus, fait ce qu'il dit... Il crée et il sauve. Mais la suite est étrange : « *et l'ayant menacé, aussitôt, il le jeta dehors.* » Ce n'est pas le lépreux qui est menacé et jeté dehors, c'est le mal qui le possédait. Jésus prononce ici **un exorcisme** qui chasse le Mal dont la lèpre était le signe.

Plusieurs fois dans l'évangile de Marc il y a cette curieuse interdiction de parler, qui semble bien peu réaliste... En général, elle est lancée aux esprits démoniaques qui "savent" qui est Jésus : Tu es le Saint, le Saint de Dieu !

Mais Jésus les condamne au silence car il ne suffit pas de « savoir » qui il est, il faut encore « croire » en lui pour devenir un témoin véridique.

Ici, Jésus impose le silence sauf auprès des prêtres car ils ont le pouvoir de réintégrer le malade guéri dans la communauté et de lever l'interdit, l'excommunication liée à la maladie...

C'est un appel à reconnaître qu'aucune infirmité, aucun mal, aucune convention sociale ou religieuse ne peut détruire la dignité profonde d'avoir été créé à la ressemblance de Dieu. Jésus, en guérissant le mal physique, restaure en même temps la dignité de cet homme exclu, banni, comme mort...

On ne sait si le lépreux guéri obéit à l'ordre de Jésus... mais on sait que c'est lui, délivré, restauré, remis debout, réintégré, « ressuscité » qui proclame à qui veut l'entendre la merveille dont il vient d'être l'objet ! Et son témoignage est véridique parce qu'il a reconnu en Jésus celui qui pouvait le sauver ! Il ne se contente pas de « savoir »...

Pour nous aujourd'hui, plusieurs messages :

– pour ceux qui sont mis de côté, bannis de la société, tenus à l'écart des gens décemment fréquentables... puissent-ils trouver en chaque témoin du Christ que nous sommes, une main tendue pour les accueillir, les relever.

– lorsque nous sommes nous-mêmes victimes de l'exclusion, de la mise à l'écart, de la honte, ou tout simplement conscients du mal qui peut sortir de notre cœur et nous tenir prisonniers... sachons nous tourner vers le Christ et avec la même confiance que le lépreux de l'Évangile, lui dire nous aussi : « Si tu le veux, tu peux me purifier ».

– enfin, pour mener à bien notre mission de témoins véridiques, grandir dans la foi et la confiance en Celui qui réalise ce qu'il dit, en sa Parole efficace qui me guérit, me relève et me rend la vie : "Je le veux, sois purifié".

Seigneur, si tu le veux, tu peux me purifier et faire de moi ton disciple...

Seigneur, même si je n'entends pas ta voix, je sais, je crois que tu réponds et que tu me dis : « Je le veux, sois purifié. » **Amen.**

©2022 - Diocèse d'Angoulême - 26/11/2022 -

<https://charente.catholique.fr/grand-angouleme/actualites/homelie-du-pere-frederic-vollaud-dimanche-14-fevrier-2021/>